

Le BTSA DATR par apprentissage forme des professionnels polyvalents qui interviennent dans l'animation des territoires, le montage de projets ou la gestion d'une structure de services.

L'apprentissage vous octroie une expérience professionnelle reconnue et un **diplôme de niveau 5**.

Plusieurs projets professionnels sont envisageables à l'issue de la formation :

- Accéder à un **emploi d'animateur de développement territorial***, chargé de développement local, chargé de promotion du patrimoine, animateur d'organismes agricoles...
- **Poursuivre les études** (licence professionnelle, écoles d'ingénieurs, concours spécifiques dans les domaines
- De la santé, du social, de l'économie sociale et familiale...)



Conditions d'inscription et prérequis :

- Avoir un diplôme de niveau 4 (bac)
- Conclure un contrat d'apprentissage de 2 ans avec une collectivité ou une entreprise de développement rural

Public cible : candidats de 16 à 29 ans

Modalité de sélection des candidats : sur entretien

Calendrier : formation de Septembre à Juillet n+2
Pour une entrée en cours de formation, merci de nous contacter.



Le délai d'accès à la formation est en fonction du début du contrat d'apprentissage

*Principales activités et conditions d'environnement du métier d'animateur de développement territorial :

« Les activités principales de l'animateur de développement territorial se situent dans la conception, l'élaboration et l'animation de projets ainsi que l'assistance et le conseil auprès des élus et des comités techniques.

Il doit avoir des compétences en communication ainsi qu'en gestion administrative et financière de projet.

L'animateur de développement territorial travaille souvent pour une collectivité (commune, département, structure intercommunale). »

ORGANISATION DE LA FORMATION

En entreprise, l'apprenti encadré par le maître d'apprentissage se forme **55 semaines sur 2 ans**.

Au CFPPA, la formation alterne entre apports techniques en salles avec des formateurs spécialisés, des visites, des interventions d'experts et la valorisation des vécus en entreprise.

Les séances au CFPPA représentent 1 365 h sur 2 ans, soit **39 semaines de formation sur 2 ans**



Taux d'insertion et de satisfaction des apprentis :

non disponibles car 1ère session en 2023

Les indicateurs de résultats sont disponibles sur : www.inserjeunes.education.gouv.fr



Frais pédagogiques, rémunération et financement :

La formation par apprentissage est gratuite pour les apprenants.

Rémunération et financement : se reporter à la plaquette « CFPPA de l'Allier formations par apprentissage ».



Ce diplôme est également accessible par la VAE.



Accessibilité au public en situation de handicap

Les locaux sont adaptés à l'accueil de public en situation de handicap. Des aménagements d'épreuves et des plans d'accompagnement personnalisés vous seront proposés si besoin.

CONTENU DE LA FORMATION

Modules d'enseignements généraux (1/3 du temps de formation)

Techniques d'expression, communication, animation et documentation
Traitement des données
Langue vivante
Education physique et sportive
Technologies de l'information et du multimédia
Organisation économique sociale et juridique

Modules professionnels scientifiques et techniques

Histoire Géographie
Education Socioculturelle
Sciences économiques
Sciences sociales
Gestion
Gestion commerciale
Mercatique
Comptabilité
Gestion Juridique
Diagnostic de territoire
Conception et conduite de projet

Module d'Initiative Locale

Territoires ruraux et agricoles d'ici et d'ailleurs

Module création d'entreprise

Accompagnement personnel à la préparation aux épreuves terminales (rapport...), accompagnement à l'insertion professionnelle.

Mobilité Erasmus possible

Évaluation

Le diplôme BTSA DATR est attribué pour 50% des coefficients en épreuves nationales terminales et 50 % des coefficients en CCF (contrôles en cours de formation). Le candidat a la possibilité de valider un ou plusieurs blocs de compétences.

Taux de réussite : non disponible car 1ère session en 2023.